

deuxième degré option Aviron

RNCP2735 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	BEES — Brevet d'état d'éducateur sportif
Code(s) NSF	335
Code(s) ROME	G1204
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

Ministère chargé des sports et de la jeunesse

<http://www.jeunesse-sports.gouv.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'éducateur sportif deuxième degré d'aviron exerce en autonomie son activité d'encadrement, en utilisant le support technique aviron dans la limite des cadres réglementaires. Il est responsable au plan pédagogique, technique et logistique. Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge. Il a la responsabilité pleine et entière, au plan financier et politique, du projet de la structure.

1- Il encadre des pratiquants confirmés et des cadres :

Il perfectionne tout public sur tout milieu et tout type de matériel.

Il manage les rameurs.

Il constitue des équipages pour participer à des compétitions de niveau national et international.

Il accompagne et manage des rameurs lors des compétitions.

2- Il encadre des activités complexes d'entraînement et de formation :

Il entraîne des rameurs jusqu'au niveau international.

Il forme les cadres sportifs professionnels et bénévoles.

Il participe aux jurys d'examen.

Il organise les examens fédéraux en conformité avec la réglementation en vigueur.

3- Il conçoit le projet de la structure et la dirige :

Il réalise toutes les actions dans le respect de l'environnement et du développement durable.

Il contribue à la conception de la politique sportive de sa structure et assure sa mise en place.

Il promeut la pratique de l'aviron et participe à l'organisation sportive départementale, régionale et nationale.

Il gère l'équipe d'entraîneurs salariés et bénévoles de sa structure.

Il dirige la structure et participe à la gestion administrative et financière des activités proposées par celle-ci.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Capacités et compétences attestées :

1

Organiser les stages et les déplacements pour les équipes en compétition.

Diriger et animer des stages pour l'entraînement de sélections régionales et nationales.

2

Concevoir et mettre en œuvre un entraînement adapté en tenant compte des contraintes liées à l'ensemble des composantes (physiologique, psychologiques, physique, technique et tactique) de la performance.

Planifier la formation et la préparation des rameurs et des équipages jusqu'au niveau national.

Appliquer dans ses interventions les principes mécaniques et bio-mécaniques de l'aviron.
 Prendre en compte dans son intervention l'organisation et la réglementation administratives et sportives de la pratique de l'aviron, aux niveaux régional, national et international.
 Réaliser un parcours et des démonstrations en bateaux courts, en pointe et en couple.
 Concevoir et organiser les actions de formation de cadres.
 Conduire et évaluer les actions de formation de cadres.

3

Optimiser les relations avec les acteurs de son environnement socio-professionnel (compétiteurs, dirigeants, acteurs institutionnels).
 Coordonner l'activité de l'équipe technique de la structure.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'éducateur sportif exerce son activité dans le cadre de structures privées relevant du secteur associatif ou marchand, dans le cadre de la fonction publique territoriale ou d'Etat ou au titre de travailleur indépendant. Il peut être amené à travailler auprès de plusieurs employeurs.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Entraîneur-éducateur sportif ou enseignant ou entraîneur d'aviron ou directeur de structure Conseiller territorial des APS (sur concours).
 Professeur de sport (sur concours).

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'activité de l'éducateur sportif est soumise à l'application de l'article L 363-1 du code de l'éducation qui prévoit la possession de certifications spécifiques parmi lesquelles figure le BEES.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 752 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (21 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 247
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	61 %
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE

PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE
Idem

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Ministère des Sports Onisep

Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ)

CARIF

<http://www.sports.gouv.fr/index/metiers-et-formations/reglementation/la-reglementation-des-diplomes/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/2735/>